

REPUBLIQUE FRANCAISE


SIRCOCB
 CARHAIX PLOUGUER

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
26	14	14 dont pouvoir

Date de la convocation

31 mars 2021

N° de la délibération

2021-016

Objet de la délibération

 Affectation des résultats suite
 aux votes des comptes
 administratifs 2020

Acte rendu exécutoire

 Compte tenu
 du dépôt en Préfecture
 effectué le
 et de la publication
 effectuée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL SYNDICAL**
Réunion ordinaire du 7 avril 2021

Le 7 avril 2021 à 9 heures 30, le conseil syndical du SIRCOCB, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi à la Maison des Services Publics de CARHAIX PLOUGUER, sous la présidence de Monsieur Christian TROADEC, Président.

Etaient présents (14) : Christian TROADEC, MAZEAS Jacqueline, , PAUL André, PRIGENT Eric, WAQUIER Patrick, GOUIFFES Jean Claude, SALIOU Bernard, BRABAN Tugdual, LALLOUET Michèle, GALARDON Georges, GELEOC Raymond, LAGADEC Guy, LE BOEDEC Bernadette, KOGLER Eléonore.

Etaient excusés (5 dont 0 ayant donné pouvoirs) : COTTEN Daniel, DUMONTEIL Jean François, SALAUN Denis, QUINIOU Bruno, BOUDIAF Catherine.

Etaient absents (7) : GOUBIL Didier, COGEN Dominique, LE FER Etienne, YVINEC Jérôme, THEPAUT Jacques, BURLLOT Nolwenn, LE BORGNE Rolande.

Budget SIRCOCB

Le résultat de clôture 2020 se traduit par un excédent de fonctionnement de 458 876.38 euros et par un excédent d'investissement de 83 807.61 euros. Le Président rappelle qu'il y avait un excédent de fonctionnement reporté de 290 442.00 euros et qu'il y avait un déficit d'investissement reporté de 84 278.87 euros ce qui donne :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 749 318.38 euros
- un déficit d'investissement cumulé de 471.26 euros

Le Président propose à l'Assemblée d'affecter ces résultats comme suit :

- 471.26 euros en report en déficit d'investissement
- 700 000.00 euros au 1068
- 49 318.38 euros en report en excédent de fonctionnement

Après discussion, l'Assemblée, à l'unanimité, vote et approuve les affectations de résultats proposées ci-dessus.

Budget des Déchèteries

Le résultat de clôture 2020 se traduit par un déficit de fonctionnement de 82 901.20 euros et un déficit d'investissement de 37 913.02 euros. Le Président rappelle qu'il y avait un excédent de fonctionnement reporté de 112 374.33 euros et qu'il y avait un excédent d'investissement de 23 717.15 euros ce qui donne :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 29 473.13 euros
- un déficit d'investissement cumulé de 14 195.87 euros

Le Président propose à l'Assemblée d'affecter ces résultats comme suit :

- 14 195.87 euros en report en déficit d'investissement
- 14 195.87 euros au 1068
- 15 277.26 en report en excédent de fonctionnement

Après discussion, l'Assemblée, à l'unanimité, vote et approuve les affectations de résultats proposées ci-dessus.

Budget du Centre de tri

Le résultat de clôture 2020 se traduit par un excédent de fonctionnement de 69 614.75 euros et un excédent d'investissement de 282 016.98 euros. Le Président rappelle qu'il n'y avait pas d'excédent de fonctionnement reporté et qu'il y avait un déficit d'investissement reporté de 77 573.96 euros ce qui donne :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 69 614.75 euros
- un excédent d'investissement cumulé de 204 443.02 euros

Le Président propose à l'Assemblée d'affecter ces résultats comme suit :

- 69 614.75 euros en report en excédent de fonctionnement
- 204 443.02 euros en report en excédent d'investissement

Après discussion, l'Assemblée, à l'unanimité, vote et approuve les affectations de résultats proposées ci-dessus.

Budget du Réseau de chaleur

Le résultat de clôture 2020 se traduit par un excédent de fonctionnement de 66 809.79 euros et un excédent pour la section d'investissement de 35 377.84. Le Président rappelle qu'il avait un excédent de fonctionnement reporté de 125 758.66 euros et qu'il y avait un déficit d'investissement reporté de 130 737.09 euros ce qui nous donne :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 192 568.45 euros
- un déficit d'investissement cumulé de 95 359.25 euros

Le Président propose à l'Assemblée d'affecter ces résultats comme suit :

- 97 209.20 euros en report en excédent de fonctionnement
- 95 359.25 euros au 1068
- 95 359.25 euros en report en déficit d'investissement

Après discussion, l'Assemblée, à l'unanimité, vote et approuve les affectations de résultats proposées ci-dessus.

Le Président,
Christian TROADE

